



Objet : saisine de l'exécutif en vue de la désignation d'un ministre de plein exercice à la Ruralité

Madame, Monsieur,

Vous avez franchi le premier tour de l'élection législative de notre circonscription et je vous en félicite. Je vous interpelle en qualité de possible futur député pour que vous relayiez comme partout en France l'aspiration portée par l'Association des Maires ruraux de France pour la nomination d'un ministre de plein exercice en charge de la Ruralité.

Les engagements que vous avez pris pendant la campagne sur les enjeux de la ruralité et de ses habitants, ne pourront être mis en œuvre sans l'existence d'un ministère dédié. Il existait dans le précédent gouvernement, il est absent aujourd'hui du premier gouvernement issu de l'élection présidentielle. C'est une condition, certes pas suffisante, pour que soient prises les mesures nécessaires aux changements indispensables pour le monde rural, pour réduire les fractures qui s'accroissent.

Ces derniers mois, les communes et territoires ruraux ont démontré leur capacité à répondre aux besoins des citoyens et il est regrettable de constater, qu'au lieu d'en renforcer les atouts et les moyens, la ruralité disparaît du vocabulaire gouvernemental à l'occasion de la composition du premier gouvernement post Présidentielle.

Il s'agit d'un mauvais signal que votre implication doit pouvoir corriger en pesant de votre poids de parlementaire dans la désignation d'un ministre. Il est temps d'adresser un message positif aux 88 % de notre territoire et plus largement à la Nation.

Pour y remédier, l'AMRF demande, comme elle l'a fait et obtenu en 2020, la nomination d'un(e) ministre en charge de la Ruralité, en particulier pour confirmer et amplifier des inclinaisons positives : Agenda rural, nomination de référents ruralité, création d'une mission ruralité à l'ANCT, etc., et décider de nouvelles mesures bien plus significatives, et financées, en lien avec l'impatience de nos populations (emploi, santé, école, mobilité, numérique, formation, culture, etc.).

La ruralité et la commune sont une chance pour restaurer la confiance et libérer l'énergie des territoires. Pour mettre en œuvre les 100 mesures face à l'urgence territoriale proposées par les Maires ruraux, votre travail de Parlementaire et l'existence d'un ministère en lien avec ceux en charge de la Cohésion des territoires, de la Transition écologique et des Collectivités territoriales sont indispensables, face au risque de voir s'aggraver la distance de l'Etat vis-à-vis du tiers de la population de notre pays.

Comptant sur votre engagement aux côtés des Maires ruraux, recevez, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sincères salutations,

Marc LAPALLUS
Maire de Cuinzier
Président de l'AMR42